



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.25
20 juin 2011

Français
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Bergen, 20-25 novembre 2011
Point 18 de l'ordre du jour

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES AMBASSADEURS DE LA CMS

Introduction

1. Le Secrétariat a défini le rôle d' « Ambassadeur de la CMS » en 2006. Les ambassadeurs sont d'éminentes personnalités dans le domaine de la conservation et utilisent leurs relations personnelles avec des décideurs et des responsables politiques au sein des États, des ONG et d'institutions afin d'entretenir des liens entre la CMS, la science, la société, la politique et l'économie.

2. À sa trente-septième réunion, le Comité permanent a approuvé le document StC37/19, qui énonce ce qui suit:

- Étant donné que le titre d'ambassadeur devrait être une distinction exceptionnelle, le nombre de titulaires devrait rester bas à tout moment. Cependant, aucune limite arbitraire ne sera appliquée.
- Les ambassadeurs seront nommés par le Secrétaire exécutif de la CMS.
- La durée du mandat sera de trois ans avec la possibilité de remplir plus d'un mandat si cela est jugé approprié.
- Les ambassadeurs devraient être éminents dans le domaine de la conservation ou de toute autre activité appropriée, et être disposés, pendant leur mandat, à favoriser les buts et les objectifs de la Convention.
- La fonction n'est pas dotée d'un salaire mais les dépenses de mission jugées raisonnables et convenues au préalable avec le Secrétariat, seront remboursées.
- Le mandat peut être interrompu en cas de comportement susceptible de discréditer la Convention.

3. Un mandat détaillé a été établi par le Secrétariat et approuvé par le Comité permanent à sa trente-septième réunion (voir Annexe 1 ci-jointe).

4. La CMS compte actuellement quatre ambassadeurs : Mme Kuki Gallmann (défenseur de la nature basée au Kenya), M. Peter Schei (environnementaliste norvégien), M. Stanley Johnson (défenseur de la nature et écrivain britannique) et M. Ian Redmond (défenseur de la nature britannique et spécialiste des singes et des éléphants). Leurs activités sont résumées ci-dessous.

Kuki Gallmann

5. Mme Kuki Gallmann est environnementaliste et écrivain. Née en Italie, elle s'est installée au Kenya en 1972, pays dont elle a acquis la nationalité. Elle a écrit plusieurs livres sur sa vie en Afrique, où elle gère plusieurs projets sociaux, environnementaux et scientifiques. Mme Gallmann a été le principal partenaire organisateur de la première Journée mondiale des oiseaux migrateurs de l'AEWA en 2006, qu'elle a accueilli sur ses terres à Laikipia au Kenya. En 2011, elle a diffusé une déclaration d'appui à cette Journée mondiale. Elle est disposée à poursuivre ses activités d'ambassadrice selon les besoins.

Peter Schei

6. M. Peter Schei est l'un des "pères fondateurs" de la Convention sur la diversité biologique, et a occupé plusieurs postes de haut rang ayant trait à la conservation au sein du Gouvernement norvégien, ainsi que dans des OIG et des ONG, y compris l'UICN et Birdlife International.

7. Il a joué un rôle clé dans les activités de la CMS sur la grippe aviaire avant la COP9. En particulier, il a beaucoup contribué à l'organisation du Séminaire scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages, convoqué par la CMS et AEWA en collaboration avec le PNUE à Nairobi en avril 2006, séminaire dont il a dirigé les préparatifs et assumé la présidence. Les résultats du séminaire ont orienté la politique et les actions de la CMS, de l'AEWA et du groupe d'étude scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages au cours des mois et des années suivants. Le groupe d'étude scientifique a aidé à fournir des informations précises et actualisées sur le rôle des oiseaux migrateurs dans la diffusion de la maladie, conduisant à l'adoption de résolutions par la Convention de Ramsar, l'AEWA et la CMS. L'expérience positive avec ce groupe d'étude scientifique a conduit à la création de groupe de travail scientifique conjointe CMS/FAO sur les maladies de la faune sauvage. Peter Schei est disposé à poursuivre ses activités d'ambassadeur selon les besoins.

Stanley Johnson

8. M. Stanley Johnson, auteur et politicien britannique, est aussi un expert renommé des questions d'environnement et de populations. C'est un ex-fonctionnaire de la Banque mondiale et de la Commission européenne.

9. M. Johnson a écrit un livre illustré grand format intitulé "*Survival – Saving Endangered Migratory Species*" avec le concours de M. Robert Vagg (rédacteur à la CMS), publié en anglais et en allemand. Il a été présenté à Londres en juin 2010. Contenant plus de 200 photographies en couleur des espèces inscrites aux Annexes de la CMS, l'ouvrage explique les activités entreprises par la CMS en tant que seule Convention s'occupant de la protection des espèces migratrices à l'échelle mondiale, souligne l'importance des espèces migratrices dans la conservation de leurs habitats et insiste sur l'urgence de les aider à s'adapter à l'impact du changement climatique.

10. Au Forum international sur le Tigre de Saint-Petersbourg, Fédération de Russie (novembre 2010), auquel ont participé notamment Vladimir Poutine de la Russie et Wen Jiabao de la Chine, M. Johnson s'est appuyé sur ses nombreuses relations pour permettre aux représentants de la CMS d'approcher plusieurs personnalités clés d'une manière directe et informelle afin d'examiner des points d'intérêt. Il a prononcé un discours au nom de la CMS qui a été très bien accueilli. Son engagement lors de cet événement a considérablement accru la visibilité de la CMS dans la communauté œuvrant pour la conservation du Tigre et avec des parties prenantes de premier plan comme la Banque mondiale.

11. En février 2011, M. Johnson a écrit au Commissaire européen aux affaires maritimes et à la pêche au sujet des règlements UE concernant l'enlèvement des nageoires de requin, s'attachant notamment aux vides juridiques existants et sollicitant de nouvelles améliorations au niveau des politiques.

12. Durant une visite privée en République populaire de Chine en mars 2011 pour étudier l'état de conservation actuel du panda géant, M. Johnson a rencontré des responsables de la conservation de la faune sauvage pour encourager leur participation à la CMS.

13. Tout au long de son mandat, M. Johnson a trouvé des moyens de mentionner et de mieux faire connaître la CMS dans les articles qu'il écrit pour divers journaux et magazines.

Ian Redmond

14. M. Ian Redmond O.B.E. est biologiste et défenseur de la nature en milieu tropical. Bien connu pour ses travaux sur les gorilles de montagne et l'éléphant, M. Redmond a participé à plus de 50 documentaires, notamment pour la BBC, National Geographic et Discovery Channel. M. Redmond a collaboré étroitement avec Mme Dian Fossey dans le parc national des volcans de Virunga et a été consultant pour le tournage du film *Gorilles dans la brume*.

15. Avant de devenir ambassadeur effectif de la CMS en 2010, M. Redmond a accepté le rôle d'ambassadeur durant la campagne de l'Année du Gorille en 2009. Il s'est avéré être un ambassadeur très actif, énergique et crédible pendant toute la campagne.

16. Durant les mois d'août et de septembre 2009, M. Redmond a entrepris « un voyage dans l'état du gorille » ("*State of the Gorilla Journey*"). En cinq semaines, il a traversé sept des 10 États de l'aire de répartition du Gorille en Afrique centrale, par autobus local dans la mesure du possible. M. Redmond a quotidiennement tenu à jour ses blogs, mentionnant ses rencontres avec des villageois, des commerçants, des chasseurs, des défenseurs de la nature, des fonctionnaires et même d'anciens enfants soldats. Il a enregistré plus de 100 interviews vidéo avec des personnes très diverses, montrant combien il est difficile d'essayer de conserver les gorilles et leurs habitats dans une région aux prises avec la pauvreté et des troubles civils fréquents. Des transcriptions de nombreuses interviews ont été insérées dans un rapport influent intitulé *Last Stand of the Gorilla* (Le dernier carré des gorilles) que M. Redmond a co-signé avec des collègues de GRASP et INTERPOL. Pour la première réunion du Comité technique de l'Accord sur le Gorille en mars 2011, un court-métrage a été produit sur le *Voyage dans l'état du gorille*. Il est accessible sur le site <http://www.youtube.com/watch?v=LramufCBDPk>.

17. Parmi d'autres activités menées par M. Redmond pour l'Année du Gorille 2009, signalons:

- Participation à toutes les conférences de presse de l'Année du Gorille (Rome au cours de la COP9 de la CMS, Symposium de Francfort sur le gorille, Voyage dans l'état du gorille, zoos, musées et autres événements).
- Des tournées de conférences comprenant 30 présentations en Europe, en Afrique et aux États-Unis, sur des thèmes allant du rôle vital des gorilles pour le maintien de l'intégrité des forêts aux besoins énergétiques des humains et leurs effets sur la conservation des gorilles. Les fonds collectés durant ces tournées ont été affectés à un projet de conservation appuyé par l'Année du Gorille (YoG) en République démocratique du Congo.
- Participation à des événements de collecte de fonds organisés par la WAZA à Los

Angeles et dans ses environs.

- Invité spécial à la cérémonie annuelle de « Kwita Izina » ou baptême des gorilles, au Rwanda.
- Première réunion du Groupe de liaison sur la viande de brousse, 15-17 octobre 2009, durant les préparatifs du Congrès forestier mondial de la FAO qui s'est déroulé à Buenos Aires.

18. Depuis qu'il est devenu ambassadeur à plein temps de la CMS en 2010, M. Redmond a entrepris les activités suivantes:

- Février 2010: il figure dans le numéro de « *Our Planet* » du PNUE – parmi les huit personnes se distinguant par un travail remarquable dans le domaine de la conservation de la biodiversité.
- Mars 2010: il a lancé, à la COP15 de la CITES au Qatar, « *Le dernier carré du gorille* » publication financée par la France dans le cadre de la campagne de l'Année du Gorille. À cette occasion, il a parlé avec éloquence des rapports entre les conflits humains et la conservation en République démocratique du Congo.
- Juin 2010: lors du Colloque rwandais sur la biodiversité, Globe Energy Awards et la cérémonie de baptême des gorilles "Kwita Izina", qui ont aussi célébré la Journée mondiale de l'environnement, M. Redmond a représenté la CMS et a convaincu le Ministre rwandais de l'environnement et des terres d'accueillir la première réunion du Comité technique de l'Accord Gorilla.
- Juin 2010: il a pris une part active au groupe de travail sur les mammifères terrestres au Conseil scientifique de la CMS, encourageant les Parties à envisager d'inscrire dans la liste de nouvelles espèces migratrices en danger.
- Octobre 2010: à la COP10 de la CDB à Nagoya, M. Redmond a organisé une réunion entre la CMS et le Fonds Mohammed bin Zayed pour la conservation des espèces en vue d'établir un lien pour le financement de projets prioritaires de la CMS.
- Mars 2011: il a participé à la première réunion du Comité technique de l'Accord sur le Gorille de la CMS à Kigali en qualité d'ambassadeur et expert de haut niveau de la CMS.
- M. Redmond a trouvé des moyens de promouvoir la CMS dans les nombreuses interviews, émissions radiophoniques et conférences qu'il donne et dans les articles qu'il écrit.

19. Le Secrétariat se félicite des résultats obtenus par les ambassadeurs à ce jour. Ils ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme pour la CMS et les espèces migratrices que nous servons. Nous exprimons nos remerciements aux ambassadeurs pour leurs services.

Action requise:

- Les Parties sont invitées à noter avec gratitude les activités des ambassadeurs de la CMS et d'informer cette dernière si elles ont connaissance d'un événement auquel la présence des ambassadeurs profiterait à la cause de la conservation des espèces migratrices.

MANDAT DES AMBASSADEURS DE LA CMS

Contexte

1. Les ambassadeurs de la CMS sont des personnalités éminentes bien connues et respectées dans le monde de la conservation ou des médias pour leur travail concernant la gestion environnementale et la conservation des animaux migrateurs menacés.
2. Ils sont choisis par le Secrétaire exécutif de la Convention sur les espèces migratrices (CMS) s'appuyant sur leurs résultats exceptionnels dans le domaine. Ils sont invités à accepter le poste d'ambassadeur de la CMS, à la fois en reconnaissance de leurs réussites et comme engagement pour favoriser la cause de la CMS et de ses accords, à savoir la conservation des espèces migratrices et de leurs habitats.
3. Les ambassadeurs de la CMS favoriseront la conservation des espèces migratrices par leur travail utilisant leurs réseaux existants ou d'autres. De ce fait, ils contribueront au perfectionnement de la connaissance du public et des décideurs dans le monde entier au sujet des animaux et des menaces auxquelles ils sont confrontés.
4. Chaque ambassadeur a un ensemble unique de qualifications et d'intérêts. Le but d'avoir plusieurs ambassadeurs différents est de permettre à chacun de contribuer à leur propre manière, selon leurs forces, possibilités et intérêts. La liste d'activités ci-dessous n'est donc pas exhaustive mais elle sert simplement de guide montrant les activités qu'un ambassadeur peut envisager d'entreprendre.

Rôle et responsabilités de l'ambassadeur

5. On attend d'un ambassadeur CMS qu'il fasse de la publicité de manière active pour CMS et, où c'est approprié, pour ses accords et ses Mémorandums de Compréhension par une gamme d'activités selon leurs talents et intérêts particuliers. De telles activités peuvent inclure mais ne sont pas limitées à :
 - Favoriser la mise en application du mandat et des politiques de la CMS, telles que les résolutions et les recommandations de la Conférence des Parties, de la Réunion des parties, et/ou de la réunion des signataires ;
 - Représenter la CMS lors de réunions concernant les espèces migratrices, si cela paraît nécessaire et approprié ;
 - Entreprendre des missions au nom de la CMS dans les Etats de l'aire de répartition d'espèces migratrices
 - Contacter les médias afin de présenter des rapports ou des communiqués de presse pour supporter la famille de la CMS et ses activités
 - Rédiger des publications générales, politiques et/ou scientifiques au nom de la CMS, ou contribuer aux publications lancées par la CMS ;
 - Participer au lancement des publications de la CMS ou d'autres produits ;
 - Donner des conférences sur des thèmes relatifs à la CMS ;
 - Tenir la présidence et/ou organiser des réunions ou des groupes de travail sur des thèmes relatifs à la CMS dans leur domaine de spécialisation ;
 - Collecter des fonds pour des projets et des initiatives de la CMS, y compris utiliser leurs réseaux pour soutenir des activités de collecte de fonds par la CMS;
 - Fournir des conseils au Secrétariat sur des secteurs spécifiques pertinents ;

- Assister à des réunions appropriées de la CMS (telles que la Conférence des Parties, le Comité permanent ou le Conseil Scientifique) pour se tenir au courant des développements au sein de la CMS ;
 - Entreprendre d'autres activités susceptibles d'être considérées nécessaires et pertinentes par le Secrétariat de la CMS.
6. En remplissant leur rôle, les ambassadeurs de la CMS doivent:
- Fournir leur temps sans aucun coût pour le Secrétariat (bien que des dépenses de missions convenues seront prises en charge) ;
 - Remercier la CMS par des communications appropriées ;
 - Maintenir un contact régulier avec le Secrétariat de la CMS
 - Seulement employer le logo du PNUE et de la CMS et les nommer convenablement ;
 - S'assurer que la réputation du PNUE et de la CMS soient à tout moment maintenue en s'assurant de l'utilisation d'informations exactes, des meilleurs usages en cours, d'un comportement éthique et du respect des lois nationales et internationales.

Responsabilités de la CMS

7. En nommant et en soutenant un ambassadeur, le Secrétaire exécutif de la CMS va :
- Fournir les mises à jour régulières sur le travail du Secrétariat ;
 - Apporter son appui pour aider l'ambassadeur à jouer leur rôle ;
 - Nommer une personne à contacter par l'ambassadeur dans le Secrétariat pour faciliter la communication quotidienne;
 - Inviter l'ambassadeur à conduire des missions et à participer à des forums importants concernant les espèces migratrices ;
 - Fournir des fonds pour les déplacements, les indemnités journalières et les dépenses encourues conformément aux règles et aux procédures de l'ONU, selon les besoins.

Conditions

8. La période de nomination durera trois années, après quoi le Secrétariat et l'ambassadeur passeront en revue les accords et décideront mutuellement si l'ambassadeur peut prolonger sa mission d'une période.
9. Les ambassadeurs de la CMS ne sont ni des « membres » du personnel selon les réglementations du personnel des Nations Unies ni des « officiels » dans le but de la Convention du 13 février 1946 sur les privilèges et les immunités des Nations Unies.